

## **Réaliser les obligations de désarmement nucléaire dans le cadre du TNP : le rôle du TIAN**

Les armes nucléaires sont les armes les plus destructrices et inhumaines jamais conçues. Elles ne ressemblent à aucune autre arme, à la fois par l'intensité de la dévastation qu'elles peuvent causer, et pour leurs retombées radioactives génétiquement néfastes, particulièrement tenaces. Une seule bombe nucléaire explosant dans une grande ville pourrait tuer plus d'un million de personnes en seulement quelques secondes.

Plus de cinquante ans après l'ouverture à signature du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), il existe encore près de 15 000 armes nucléaires dans le monde, la plupart étant prêtes à être déclenchées en seulement quelques minutes.

Le TNP exige que ses 190 États membres poursuivent les négociations de bonne foi pour prendre des mesures effectives en faveur du désarmement nucléaire. Beaucoup d'entre eux vont dans le sens d'une mise en place du traité en adhérant au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) de 2017. Jusqu'ici, 23 États ont signé et ratifié le TIAN, tandis que 47 États sont simplement signataires.

Le TIAN complète et renforce le TNP, et mieux encore, comble un vide juridique en interdisant les armes nucléaires de la même façon que la communauté internationale a banni les autres armes de destruction massive, à savoir les armes biologiques et chimiques.

Le Président de la Conférence de révision du TNP a publié en 2018 un résumé factuel dans lequel il remarque que l'adoption du TIAN — et cela est renforcé par le fait qu'un nombre d'États parties au TNP l'ait également remarqué — représente une mesure efficace pour créer une interdiction juridiquement contraignante, conformément à l'article VI du TNP. Il a été souligné que le TIAN permettait de compléter le TNP et avait été créé pour renforcer les régimes actuels de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Aujourd'hui, cependant, alors que l'Inde et le Pakistan, tous deux dotés de l'arme nucléaire, sont en proie à un conflit armé, et que les États-Unis et la Russie ont décidé de se retirer du traité FNI (Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire), nous sommes désormais au bord d'une nouvelle course aux armements nucléaires, toute aussi dangereuse qu'elle le fût à l'apogée de la guerre froide. Au vu du risque grandissant de l'usage des armes nucléaires — à la fois volontairement et accidentellement — tous les États engagés dans le désarmement et le droit international humanitaire doivent rejeter la nouvelle course aux armes nucléaires et adhérer au TIAN.

## **Un développement majeur pour le TNP :**

- La négociation du TIAN était la réponse logique et nécessaire à l'inquiétude profonde des États membres du TNP exprimée en 2010 concernant « les conséquences humanitaires catastrophiques » de tout usage des armes nucléaires.
- De plus, cela représente l'affirmation des États membres du TNP (2010) exprimant le besoin que l'ensemble des États « doivent faire un effort particulier pour établir le cadre nécessaire à l'instauration et à la préservation d'un monde sans armes nucléaires ».
- L'échec de la participation de certains États membres du TNP à la négociation du TIAN, et leurs efforts d'intimidation pour empêcher les autres États d'adhérer au Traité d'interdiction, soulèvent des doutes quant à leur engagement au TNP, ainsi que leur engagement aux Nations Unies et plus largement, au multilatéralisme.
- Le document de travail des États-Unis pour le dialogue sur le TNP pour « créer les conditions pour le désarmement nucléaire » est une diversion à peine déguisée des appels à l'action pour le désarmement. Et pourquoi devrait-on faire confiance aux États-Unis, considérant leur historique en matière d'accords annulés ?
- À la place, tous les États engagés dans la préservation du TNP devraient adhérer au TIAN et voir cela comme une question urgente, et devraient protester haut et fort contre les développements techniques des forces nucléaires et les menaces alarmantes que constitue une nouvelle course aux armements.

## **Développements inquiétants :**

- Tous les États disposant de l'arme nucléaire sont engagés dans de vastes programmes de modernisation, visant à assurer que leurs armes nucléaires soient plus performantes que les systèmes antimissiles. Cela déclenche une nouvelle course aux armes nucléaires.
- Les investissements dans les cyber opérations offensives encouragent un certain nombre de gouvernements des États dotés de l'arme nucléaire à réfléchir de convertir une partie, ou la totalité, de leurs armes nucléaires, en état dit de « lancement sur alerte », créant un système en état d'alerte pour le lancement immédiat d'armes nucléaires.
- Les avancées dans le domaine de l'Intelligence artificielle (IA) sont utilisées pour la prise de décision dans le lancement et le ciblage des armes nucléaires sans intervention humaine, les mettant ainsi à la merci des algorithmes informatiques.
- Alliés aux tensions exacerbées entre les États disposant de l'arme nucléaire, les effets des risques d'une explosion intentionnelle ou accidentelle d'armes nucléaires sont aujourd'hui au plus haut niveau, et ce, depuis l'apogée de la guerre froide.
- De plus petites têtes nucléaires, bien qu'ayant des conséquences épouvantables, sont considérées comme des armes nucléaires « plus utilisables ». Il n'y a rien de tel qu'une arme nucléaire utilisable. Même la plus petite arme nucléaire est cent fois plus puissante que la plus destructrice des bombes conventionnelles, sans parler des conséquences des retombées radioactives.

- Malgré l'adoption du TIAN, les États disposant de l'arme nucléaire continuent de réaliser des exercices de préparation militaire pour mettre en œuvre des armes nucléaires et poursuivent même des exercices pour leur utilisation. Au cours du récent conflit entre l'Inde et le Pakistan, la possibilité d'utiliser l'arme nucléaire a même été envisagée.
- N'importe quel usage d'armes nucléaires causerait une telle catastrophe humanitaire, retard au développement et environnementale qu'aucun État ou groupe d'États, ni organisme de secours, ne pourraient y remédier efficacement.

#### **L'échec dans la prise d'actions convenues :**

- Le défi le plus important pour le TNP est la faible mise en œuvre par certains États, d'actions et d'étapes pour le désarmement. Afin de permettre le renforcement de la confiance dans le TNP, il faut mettre en place les 22 étapes liées au désarmement, adoptées par consensus dans le Plan d'action de 64 points de la Conférence d'examen du TNP de 2010. Les États rejoignant le TIAN aident à faire avancer le monde vers le désarmement nucléaire demandé par le TNP, et ICAN les félicite pour leurs réalisations.
- Il est ainsi particulièrement décevant de voir que les États dotés de l'arme nucléaire échouent à mettre en place des actions spécifiques de ce Plan d'action du TNP de 2010, comme la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), la négociation du traité interdisant la production de matières fissiles, la négociation de réductions bilatérales supplémentaires entre les États-Unis et la Russie, l'abaissement du statut opérationnel des ogives nucléaires, la réduction du rôle et de l'importance des armes nucléaires dans les doctrines militaires, et l'amélioration des mesures de transparence et de réduction des risques.
- La mise en place des étapes et des actions convenues doit être la priorité numéro 1 pour ce cycle d'examen afin de restaurer la confiance dans la capacité du traité à permettre des progrès vers le désarmement nucléaire.

#### **Mettre en place et renforcer le TNP :**

- Le TIAN renforce grandement le TNP, qui envisage spécifiquement la création de traités additionnels pour permettre de réaliser et de maintenir un monde sans armes nucléaires.
- Le TNP, bien qu'exigeant le désarmement et empêchant les États d'acquérir des armes nucléaires, n'interdit pas catégoriquement les armes nucléaires. Le TIAN, en revanche, exige fermement que les armes nucléaires soient déclarées illégales.
- Le TNP a établi un tabou important concernant la propagation mondiale des armes nucléaires. Mais il n'a pas établi un tabou efficace contre les armes nucléaires en tant que telles. Le TIAN renforce le TNP en proposant cela.
- Le TIAN complète et met en place des accords existants de contrôle des armes et de désarmement, incluant le TNP, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires adopté par l'ONU en 1996 et le Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires de 1963. Ces traités se complètent les uns les autres.

## **Recommandations**

Dans le cadre de la préparation de la Conférence d'examen du TNP de 2020, le Comité de préparation réitère la détermination de tous les États parties à empêcher tout usage d'armes nucléaires, peu importe la puissance, en raison des conséquences catastrophiques qui en résulteraient. Des mesures plus importantes mises en place par les États dotés d'armes nucléaires sont nécessaires pour réduire le risque d'explosion accidentelle ou involontaire d'armes nucléaires.

Les États parties au TNP devraient mettre également l'accent, durant les débats, sur le rôle que le TIAN peut jouer dans la mise en place de l'article VI du TNP. Le TIAN est le seul traité de désarmement qui respecte l'article VI et devrait en ce sens constituer une base pour avancer sur le désarmement nucléaire.

[www.icanfrance.org](http://www.icanfrance.org)